



DENIER 2018

DERNIÈRE LIGNE DROITE

LE DENIER,

C'EST MAINTENANT !

Les prêtres et les salariés
de notre diocèse ont besoin
de votre don pour vivre et agir.

**Merci de participer au Denier
avant le 31 décembre 2018**

WWW.CATHOLIQUE-NANCY.FR

DENIER 2018

DERNIÈRE LIGNE DROITE

> POURQUOI DONNER ?

Parce que seuls les dons permettent à notre diocèse, qui ne reçoit ni subvention de l'État, ni aide du Vatican, de rémunérer les prêtres et les laïcs à son service.

Chaque don est donc essentiel pour assurer traitements et salaires en cette fin d'année !

> COMMENT DONNER ?

C'est très simple ! Il vous suffit d'envoyer votre don par chèque à l'ordre de « Association diocésaine de Nancy » ou en espèces, à l'adresse ci-dessous.



Vous pouvez aussi donner en ligne sur :

www.catholique-nancy.fr

>> N'OUBLIEZ PAS LA DÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Vous recevrez, à la suite de votre don, un reçu fiscal. Le passage au prélèvement à la source ne change rien à cette déduction.

Je fais un don pour le Denier de _____ €

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Paroisse de _____



ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE NANCY

11 rue de Laxou • CS 10091 • 54603 Villers-lès-Nancy cedex

Tél. : 03 54 95 61 30